



De vive voix 4.10 : Élections 2017-2018 (exécutif, CÉ, CRT) – Avis aux intéressés

Le 4 avril 2017 · par seeclg

Ceci est une version papier d'un bulletin électronique.
Les liens renvoient donc à des documents ou à des articles
qui sont accessibles sur le site seeclg.org

Élections 2017-2018 (exécutif, CÉ, CRT) – Avis aux intéressés

Chaque année, certaines élections doivent avoir lieu avant la répartition de la tâche, car elles impliquent, pour les candidats, soit une libération en ETC ou une libération à l'horaire. C'est le cas pour les comités suivants :

Comité exécutif : Comme vous le savez peut-être, Stéphan Gibeault ne se représentera pas à l'exécutif du SEECLG en 2017-2018. Frédéric Morier, Claudie Bonenfant et Robin Dick, membres de l'équipe actuelle, soumettront leur candidature comme responsables aux dossiers syndicaux. Si d'autres personnes ont envie de se joindre à cette équipe, actuellement incomplète, merci de contacter l'adjoint à l'exécutif (poste 7882) le plus rapidement possible. Par ailleurs, si une autre équipe veut se présenter (poste par poste), il serait apprécié de le mentionner afin de permettre à l'exécutif de prévoir la logistique d'élections en conséquence.

Commission des études : Ce comité s'intéresse principalement à toute question qui peut avoir une incidence sur la pédagogie, les programmes, etc. Formé d'un maximum de 24 personnes, il comprend 13 professeurs (les profs y sont donc majoritaires). Les enseignants qui siègent à ce comité sont libérés à l'horaire le jeudi après-midi. La CÉ se réunit environ 8 fois dans l'année. Ce comité forme aussi des sous-comités sur lesquels siègent, en priorité, les membres de la CÉ.

Comité des relations du travail (et sous-comité sur la tâche) : Ce comité paritaire traite de toute question en lien avec la tâche et les conditions de travail : projets de répartition (année, session), création de postes, ententes diverses, bref, tout élément lié à la convention collective. En tout, 7 profs peuvent siéger à ce comité. Le comité se réunit 8 à 10 fois par année. Les profs qui siègent à ce comité sont libérés à l'horaire le mardi après-midi. Parmi les profs élus au CRT, 3 sont élus pour siéger aussi au sous-comité sur la tâche. Ce sous-comité effectue du travail préparatoire pour les réunions de CRT.

Rappel aux non-permanents – C’est le temps du formulaire A

Samedi, c’était le 1^{er} avril, date à laquelle nous rappelons à tous les non-permanents qu’ils peuvent, en tout temps, remplir leur formulaire A afin de faire valoir leur priorité sur les tâches pour la session suivante. Surveillez bien les affichages à la suite des répartitions de tâches et assurez-vous de faire tout changement dans les délais requis. Ne tardez pas! (Le formulaire A est disponible sur Paie.net parmi les messages de l’administration, sur le site du CLG, sous l’onglet « Employés », ainsi qu’au local syndical, F-202.)

Demande de dons et appuis au SEECLG : jusqu’au 15 avril

Petit rappel : la date butoir pour déposer une demande d’appui aux projets étudiants ayant lieu aux sessions d’hiver et d’été est le 15 avril. Pour effectuer une demande, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet et le remettre au local syndical (F-202). Pour consulter la politique et accéder au formulaire, cliquez [ici](#).

Congé sans salaire : date limite le 15 avril

Petit rappel : le 15 avril est la date limite pour demander un congé sans salaire à temps complet ou à mi-temps et indiquer la date de retour de son congé mi-temps (articles 5-15.05, 5-16.04 et 5-16.06 de la convention collective). Pour toute question, nous vous invitons à contacter Frédéric Morier au poste 2248.

États généraux de l’enseignement supérieur (ÉGES) : dîner-causerie le mercredi 12 avril



Dans le but de préparer les États généraux de l’enseignement supérieur, qui auront lieu du 18 au 20 mai à Québec, nous vous invitons à participer à un dîner-causerie le mercredi 12 avril de 12 h à 13 h (de la pizza sera servie dès 11 h 45, inscription [ici](#)), juste avant l’assemblée générale.

En guise de préparation, nous vous invitons à consulter :

- le [document d’animation](#) produit par le Comité école et société de la FNEEQ;
- le [site web des ÉGES](#);
- le [rapport](#) produit suite aux consultations sur l’enseignement supérieur (voir l’article suivant).

Pour vous inscrire au dîner-causerie, prière de remplir le formulaire disponible [ici](#).

Bonne réflexion!

Consultations sur l'enseignement supérieur : rapport disponible en ligne

Le « Rapport Demers 2 », dont le titre officiel est « Pour un réseau collégial à la hauteur des aspirations des québécoises et des québécois », a été rendu public le 23 mars dernier.

Ce rapport fait suite aux consultations sur l'enseignement supérieur portant sur la création d'un Conseil des collèges du Québec, d'un Conseil des universités du Québec, d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur et sur la suggestion de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales.

Pour consulter ce document de 130 pages, c'est [ici](#)!

Pour survoler l'essentiel du rapport en quelques minutes, nous vous suggérons de lire le sommaire et les recommandations aux pages xii à 10 du rapport (qui correspondent aux pages 13 à 24 du document pdf).

Bonne lecture!

Parole aux membres

Si vous désirez vous exprimer sur un sujet d'intérêt et être publié dans le De vive voix, faites parvenir vos articles à Claudie Bonenfant (claudieseclg@gmail.com). Vos articles, résumés, remarques, suggestions et autres sont les bienvenus!

À VENIR

Activités des profs

Si vous désirez informer vos collègues de vos activités, n'hésitez pas à le signaler à claudieseclg@gmail.com.

Local

- RAPPEL : Les professeurs non-permanents peuvent dorénavant remplir, en tout temps, le formulaire A pour la session suivante. Comme les répartitions de tâches approchent, voilà un moment tout désigné pour le faire dès maintenant (en le remplissant à l'avance, il faut toutefois s'assurer de signaler tout changement au plus tard pendant la période d'affichage).
- 4 avril : Sous-comité tâche.
- 6 avril : Commission des études. ANNULÉE.
- 11 avril : Sous-comité tâche.
- 12 avril : Assemblée générale.
- 15 avril : Date limite pour demander un congé sans salaire à temps complet ou à mi-temps et indiquer sa date de retour de son congé mi-temps (articles 5-15.05, 5-16.04 et 5-16.06 de la convention collective).
- 15 avril : Date limite pour déposer une demande d'appui aux projets étudiants (politique et formulaire [ici](#)).

- 18 avril : Commission des relations du travail.
- 20 avril : Assemblée des coordonnateurs de programme, de département et de discipline.
- 25 avril : Conseil d'administration.
- 1^{er} mai : Date limite pour présenter une demande de PVRTT **avant** la répartition.
- 4 mai : Commission des études.
- 16 mai : Fin des cours.
- 24 mai : Assemblée générale.
- 1^{er} juin : Commission des études.
- 6 juin : Assemblée générale annuelle.

National

- 20-21 avril : Regroupement cégep.
- 1er mai : Fête internationale des travailleurs et des travailleuses.
- 18 au 20 mai : États généraux de l'enseignement supérieur.
- 5 au 9 juin : 65^e Congrès de la CSN (Montréal).
- Nouvelles FNEEQ.
- Nouvelles CSN.